

L'IMPARTIAL

FONDE EN 1893
Le seul Journal français de
l'Ile du Prince Edouard.

HEBDOMADAIRE, 8 PAGES.
ABONNEMENT :
Un an.....\$1.00
Six mois..... 50
Trois mois.....30
Les abonnements sont payables d'avance.

Annouces 10 cents la ligne
Ire insertion, 2 cents la ligne
les insertions subséquentes.

Toutes communications doivent être adressées à

L'IMPARTIAL
TIGNISH, I. P. E.

L'IMPARTIAL

TIGNISH 24 Avril 1902

L'Assomption

AUX ETATS-UNIS

Nous applaudissons à la noble
résolution que vient de prendre
les Acadiens qui sont aux Etats-
Unis de célébrer avec solennité
notre fête nationale, cette année.

Nous avons des Acadiens dans
presque toutes les parties de la ré-
publique et tous se feront, sans
doute, un devoir, en ce grand
jour—l'Assomption—de se donner
rendez-vous à Waltham et partici-
per à une fête qui nous est si
chère.

Quoique sur une terre étrangère,
nos nationaux ne doivent pas ou-
blier le clocher qui les a vu naître,
et rien ne peut mieux servir à
fortifier chez eux le sentiment reli-
gieux et national que de s'unir le
15 août, à leurs frères des provin-
ces maritimes et demander à Marie,
la puissante protectrice et Patronne
des Acadiens, qu'elle nous con-
serve, par son intercession auprès
de son divin Fils, dans la voie que
nous ont montrée nos aïeux—la
persévérance dans la pratique de
notre religion et l'amour inalté-
rable de la patrie.

Que la célébration de la fête de
l'Assomption à Waltham soit cou-
ronnée du plus brillant succès sous
tous les rapports, tels sont les
vœux les plus sincères de L'IM-
PARTIAL.

Sous le titre "Nos Frères Aca-
diens," nos lecteurs trouveront
dans une autre colonne le compte
rendu de l'assemblée générale des
délégués, à Waltham.

La Session

La session parlementaire qui
vient de finir à Charlottetown n'est
pas de nature à démontrer que
ceux qui tiennent les rênes de l'É-
tat sont les hommes auxquels la
prudence doit confier les destinées
du pays. En effet le gouvernement
ne s'est distingué, à cette dernière
session, que par sa marche rétro-
grade en ce qui concerne le bien
général de la province, et son man-
que de respect pour l'opinion de
l'électorat. L'affaire de Murdock
McKinnon fait voir de la manière
la plus évidente que ceux qui sont
à la tête des affaires, à présent,
tiennent plus à maintenir leurs
positions qu'à donner justice au
public. L'augmentation des taxes
telle qu'annoncée, plonge la pro-
vince de plus en plus dans les pro-
fondes du précipice où nous tré-
buchons à grand train. Il y a quel-
que chose de mal.

Les sociétés secrètes

Nous lisons dans la Vérité de
Québec, 15 février 1902 :

"On nous a communiqué les
Constitutions et le Rituel (en
français plus ou moins) de "l'Or-
dre canadien des Forestiers" qu'il
ne faut pas confondre avec l'Ordre
indépendant des Forestiers, en
nous priant de dire ce que nous en
pensons.

"Bien des fois, déjà, nous avons
dit ce qu'il faut penser de ces so-
ciétés plus ou moins secrètes, or-
ganisées à l'étranger, dont le bu-
reau principal se trouve en dehors
de la province de Québec, qui ont
un rituel, des mots de passe, etc,
qui se composent de catholiques et
de non catholiques, et qui recrutent
des membres parmi les Cana-
diens-français sous prétexte d'as-
surance et de secours mutuels.

"Pour nous, de telles sociétés
sont clairement des sociétés sus-
pectes que l'Eglise demande à ses
enfants d'éviter avec soin.

"Nous n'avons jamais pu com-
prendre et nous ne comprendrons
jamais que des catholiques se lais-
sent induire à entrer dans ces so-
ciétés secrètes, mixtes et neutres
qui offrent nécessairement des dan-
gers par cela même qu'elles sont
secrètes, mixtes et neutres.

"Les catholiques ne sauraient
fréquenter intimement les non
catholiques sans périls pour leur Foi:
c'est là une vérité élémentaire,
pourtant.

"Dans l'espèce, nos Canadiens-
français qui entrent dans ces so-
ciétés sont sans excuse, puisqu'ils
peuvent trouver dans des sociétés
catholiques et canadiennes-fran-
çaises d'assurance et de secours
mutuels similaires les mêmes avan-
tages qu'offrent ces sociétés étran-
gères et neutres.

"Voilà pour le principe général
qui, selon nous, est indiscutable."

Puis la Vérité examine certains
passages du Rituel de l'Ordre cana-
dien des Forestiers et conclut
comme suit :

"L'étude des Constitutions et
du Rituel de l'Ordre canadien des
Forestiers n'a fait que confirmer
notre manière de voir sur les dan-
gers qu'offrent toutes les sociétés de
ce genre.

"Elles sont dangereuses : 1.—à
cause de la promiscuité des mem-
bres : les catholiques viennent en
contact intime, au sein des Loges
ou des Cours, avec des non catho-
liques, sur un terrain qui n'est pas
puremment un terrain d'affaires fi-
nancières ; 2.—A cause du secret
dont ces sociétés s'entourent ; 3.—
A cause des cérémonies rituelles
qui tendent à substituer, peu à
peu, insensiblement, aux pratiques
et aux prières de l'Eglise, des pra-
tiques et des prières que l'Eglise
ne reconnaît pas.

"Pour nous, toutes ces sociétés
secrètes, mixtes et neutres, qui se
répandent rapidement parmi nos
compatriotes, sous prétexte d'as-
surance et de secours mutuels, con-
stituent un immense danger pour
l'avenir. Et si jamais notre peuple
périt misérablement, au lieu d'at-
teindre les belles destinées que
Dieu, n'en doutons pas, lui réserve
s'il reste fidèle à son devoir, on
pourra écrire avec vérité sur son
tombeau :

"C'est le peuple canadien-fran-
çais, mort empoisonné par les so-
ciétés secrètes."

Avis aux jeunes gens qui se
laissent entraîner dans ces sociétés
que l'Eglise demande à ses enfants
d'éviter.

Avis aussi à ceux qui encoura-
gent nos jeunes gens à s'enrôler
dans ces sociétés et qui leur font
croire que l'Eglise ne désapprouve
pas ces sociétés.

McQuarrie & Arsenault
AVOCATS, NOTAIRES, &c.

Summerside, I. P. E.
(Bureau au dessus du Royal
Bank of Canada)

ARGENT A PRETER
Neil McQuarrie,
Aubin E. Arsenault

Il se fache encore !

Le Patriot grince toujours des
dents contre l'IMPARTIAL et ne
peut s'empêcher d'essayer de le
mordre à chaque occasion qu'il
trouve. Inutile mon p'tit. Vos
grimaces et vos contorsions sont
impuissantes. L'IMPARTIAL vous
a tapé la "goole" quand vous
avez commencé à semer vos
mensonges à l'égard de ce que
nous avons dit d'Anderson ;
nous vous rincerons encore
autant de fois que vous agirez avec
la même fourberie. N'allez pas
vous imaginer, cher petit pois-
son, que vous allez être cru
quand vous dites que L'IMPAR-
TIAL a été incapable de trouver
ce qu'il a avancé. L'IMPARTIAL
a produit des preuves qui vous
ont écrasé, et tous ceux qui sont
les plus compétents de juger les
choses prociament, en riant,
qu'il vous a fait passer par une
lessive que vous n'oublierez pas
de sitôt, s'il vous reste encore
une once de bon sens. Nous
n'avons jamais eu peur des gars
comme le "bes" du Patriot et
nous n'avons pas besoin de
l'aide de personne pour lui don-
ner la raclée qu'il mérite cha-
que fois qu'il nous en fournit
l'occasion. La pea d'élévation
d'âme qui perce à travers les
écrits dont il orne sa feuille, et
surtout le langage bas et gros-
sier dont il fait usage à notre
adresse, rendent un témoignage
éclatant qu'il est un rustre et
un mal élevé. Mais que vou-
lez-vous, il faut de cette classe
d'individus pour faire rire les
autres ? Ma foi, nous avons
pourtant trouvé quelque chose
qui frise le comique dans ce
que nous adresse le gaillard du
Patriot, s'il ne l'avait pas mé-
langé avec une si forte dose de
de ridicule. Tenez vous bien,
amis lecteurs ; voici le comique
et le ridicule attelés au même
char : Le Patriot ne vient-il
pas annoncer que la cause aca-
dienne est aussi bien sauvegar-
dée entre les mains de son cor-
respondant Real Earnest qu'entre
les mains de n'importe qui
de cette province—laïque
ou ecclésiastique ? Après cette
déclaration venant d'une telle
autorité, si vous n'êtes pas en-
core étouffés de rire, chers lec-
teurs, riez, riez fort. Les naïfs
aiment à entendre rire, même à
leurs dépens.

Nous sommes heureux de pou-
voir annoncer aujourd'hui que le
Sénat a reconnu, hier, les droits de
la langue française, en nommant
un traducteur additionnel des "Dé-
bats." Nous félicitons le Sénat de
son acte de justice, qui est la réa-
lisation de l'œuvre commencée en
1896 par l'honorable sénateur Ber-
nier. Avant 1896 la langue fran-
çaise était ignorée au Sénat, quant
aux "Débats" qui n'étaient pas
traduits en français. M. le sénate-
ur Bernier fit cette année là
reconnaître nos droits en faisant
adopter par le comité des "Dé-
bats", dont il était le président, le
principe que les sénateurs Cana-
diens-français ont droit d'avoir
une version française des discours
prononcés au Sénat. Cette traduc-
tion fut faite pendant deux sessions
par un traducteur payé à tant de
la page. Deux ans ou trois ans plus
tard, M. Jos. Bouchard était nomi-
mé pour faire la besogne à traite-
ment fixe. Mais l'ouvrage était
trop considérable pour un seul tra-
ducteur, et avant la nomination de
M. Bouchard comme après, la ver-
sion française n'arrivait que cinq,
six et même douze mois après la
version anglaise. La nomination
d'un deuxième traducteur perman-
ent s'imposait donc. Elle a été
faite hier sur la recommandation
du comité des "Débats". A l'ho-

norable M. Pascal Poirier, séna-
teur acadien, ex-président du co-
mité des "Débats" du Sénat cette
année, revient l'honneur d'avoir
complété l'œuvre commencée en
1896 par l'honorable M. Bernier,
sénateur manitobain. Au moment
où se fait par tout le Canada fran-
çais, et jusque dans la chambre des
Communes, un réveil en faveur de
la propagation de la langue fran-
çaise et surtout du bon parler fran-
çais, cette action du Sénat et sur-
tout cette union des deux extré-
mités du pays, l'Acadie française
avec le Manitoba français, est du
meilleur augure. Ces deux groupes
se sont tendu la main et aidés par
un représentant de la province de
Québec, l'honorable sénateur Bé-
tique, membre du comité des "Dé-
bats" ont fait sanctionner les
droits de la langue française au
Sénat.

Nous sommes heureux que le
sort soit tombé non seulement sur
un homme des plus compétents à
faire ce travail difficile, mais aussi
sur un homme de talents, un litté-
rateur qui méritait cette recon-
naissance du pays. Ajoutons à cela
que depuis quelques années M.
Chapman est un citoyen de notre
grande province d'Ontario, où les
Canadiens-français augmentent en
nombre tous les jours et servent de
trait d'union entre les Français
des provinces de l'est, et les Fran-
çais des provinces de l'ouest.

Encore une fois nous félicitons
le Sénat et le remercions de son
acte de justice.

L'anarchie regne

EN BELGIQUE

Les socialistes défilent les troupes
et la police, et démolissent tout ce
qu'ils peuvent atteindre.
Dans une seule journée, une
maison de Bruxelles a vendu
17,000 revolvers à des anarchistes.
Le nombre des blessés est con-
sidérable.
Au Parlement, les députés se
sont battus avec rage.
Les gendarmes ont eu grand
peine à les séparer.
La cause de tout ce soulèvement
c'est que les anarchistes veulent
obtenir à tout prix le suffrage
universel.

Provincial Legislature

BILLS PASSED IN THE LATE SESSION

An act to consolidate and amend
the Acts to incorporate the Charlot-
teton Young Men's Christian Asso-
ciation.
An act incorporating the Board of
Trustees of "The Century Church
and Mause Building Fund" for the
Presbyterian Church in Canada
Eastern Section.
An act to incorporate the Corran
Ban Hall Company.
An act respecting the election of
the Fourth Electoral District of
King's County.
An act to amend "The Public
Roads Act, 1901.
An act to amend the law relating
to trustees.
An act to incorporate French
River Hall Company.
An act to incorporate the Long
River Hall Company.
An act to incorporate the Mur-

ray River Hall Company.
An act to incorporate the Maple
Leaf Hall Company.
An act to incorporate the Argyle
Hall Company.
An act to incorporate the Commer-
cial Lighting Company, Ltd.
An act respecting the Dentistry
and Dental Surgery.
An act to further amend "the
County Courts Amendment Act 1878."
An act to incorporate the trustees
of St Columba's Presbyterian Church
at Marshfield, in connection with the
Presbyterian Church in Canada.
An act to incorporate The Webster
Corner Hall Company.
An act to incorporate the trustees
of Mount Stewart Presbyterian
Church.
An act to incorporate the Prince
Edward Island Starch Company Li-
mited.
An act to amend the City of Char-
lottetown Incorporation Act.
An act in amendment of an Act
respecting Georgetown and Commou.
An act to incorporate the Crapaud
Cemetery Company.
An act to further amend an Act to
impose certain taxes on certain com-
panies and associations and brewers.
An act to amend the Act passed in
the first year of His present Majesty's
reign, Chapter 15, intituled "An
Act to amend the trustees act 1866."
An act to amend an Act to impose
an Income Tax.
An act to incorporate the Hotel
Davies Co Ltd.
An act to vest in the City of Char-
lottetown certain lands therein men-
tioned.
An act in further amendment of an
act to incorporate the Stanley Bridge
Dairying Company.
An act to amend the law relating
to Barristers.
An act to amend the Charlottetown
Water Works act.
An act to amend "The Prohibition
act, 1900."
An act to amend an act passed in
the 1. Edward VII, Cap IV, intituled
"An act to amend an act respecting
the Legislature."
An act further to amend "The As-
sessment act 1894" and acts in
amendment thereof.
An act to further amend "An act
relating to practice and pleading in
the Supreme Courts."
An act to amend an act to incor-
porate "The Winsloe Dairying Com-
pany", passed in the 57, Victoria,
Cap 27.
An act to further amend "The
Public School Act 1877" and amend-
ments thereof.
An act to regulate the time of
opening and closing the Public Of-
fices of Prince Edward Island.
An act for appropriating certain
moneys therein mentioned of the
service of the year of Our Lord, one
thousand nine hundred and two.
An act to compel the registration
of a certain deed therein mentioned.
An act respecting the surveying of
township boundaries.

Nous avons entendu avec plai-
sir, hier, l'honorable Sénateur
Poirier donner en français devant
le Sénat avis d'une motion très
importante. Un très grand nom-
bre de sénateurs anglais n'ont pas
compris du tout ce dont il s'agis-
sait, mais cela ne fait rien. Ils
verront la motion traduite et im-
primée en anglais aujourd'hui,
et ils pourront se renseigner. Nos
représentants au Sénat et aux
Communes devraient plus souvent
qu'ils ne le font aujourd'hui par-
ler en français. Outre que ce
sera une affirmation de nos droits,
cela nous donnera de l'importance
et de l'influence, et beaucoup de
nos hommes publics feront comme
les hommes publics instruits des
autres pays et la haute société
d'Angleterre ; ils apprendront la
la langue française.—Le Temps

Nous sommes heureux de pou-
voir annoncer aujourd'hui que le
Sénat a reconnu, hier, les droits de
la langue française, en nommant
un traducteur additionnel des "Dé-
bats." Nous félicitons le Sénat de
son acte de justice, qui est la réa-
lisation de l'œuvre commencée en
1896 par l'honorable sénateur Ber-
nier. Avant 1896 la langue fran-
çaise était ignorée au Sénat, quant
aux "Débats" qui n'étaient pas
traduits en français. M. le sénate-
ur Bernier fit cette année là
reconnaître nos droits en faisant
adopter par le comité des "Dé-
bats", dont il était le président, le
principe que les sénateurs Cana-
diens-français ont droit d'avoir
une version française des discours
prononcés au Sénat. Cette traduc-
tion fut faite pendant deux sessions
par un traducteur payé à tant de
la page. Deux ans ou trois ans plus
tard, M. Jos. Bouchard était nomi-
mé pour faire la besogne à traite-
ment fixe. Mais l'ouvrage était
trop considérable pour un seul tra-
ducteur, et avant la nomination de
M. Bouchard comme après, la ver-
sion française n'arrivait que cinq,
six et même douze mois après la
version anglaise. La nomination
d'un deuxième traducteur perman-
ent s'imposait donc. Elle a été
faite hier sur la recommandation
du comité des "Débats". A l'ho-

norable M. Pascal Poirier, séna-
teur acadien, ex-président du co-
mité des "Débats" du Sénat cette
année, revient l'honneur d'avoir
complété l'œuvre commencée en
1896 par l'honorable M. Bernier,
sénateur manitobain. Au moment
où se fait par tout le Canada fran-
çais, et jusque dans la chambre des
Communes, un réveil en faveur de
la propagation de la langue fran-
çaise et surtout du bon parler fran-
çais, cette action du Sénat et sur-
tout cette union des deux extré-
mités du pays, l'Acadie française
avec le Manitoba français, est du
meilleur augure. Ces deux groupes
se sont tendu la main et aidés par
un représentant de la province de
Québec, l'honorable sénateur Bé-
tique, membre du comité des "Dé-
bats" ont fait sanctionner les
droits de la langue française au
Sénat.

Vin des Carmes

Vin par excellence pour réparer
les forces perdues et
FORTIFIER TOUS LES FAIBLES.

Bon pour tous les âges et les
DEUX SEXES,
LES MEILLEURS MEDECINS
Recommandent fortement le

Vin des Carmes

A. Toussaint & Cie.
QUEBEC.

CARTES D'AFFAIRES
Dr. Murphy
PHYSICIAN AND SURGEON
First Prize Graduate New
York University
TIGNISH, . . . . . P. E. I.

J. DOIRON, M.D.

GRADUÉ DE LAVAL DE MONTREAL.
Tignish. . . . . I. P. E.
They don't keep company.
When Kendrick's Liniment
comes along, Pain passes by on
the other side.

Save Trouble and Expenses

Not necessary to go
out of Tignish for your
Spectacles and Eye
Glasses.

I have just imported one of the
finest assortment of Spectacles and
Eye Glasses ever brought to the
Island.

Suitable for all
ages.
EVERY STYLE

Gold, Gold filled, Nickel, Silver,
Steel, rubber etc.
THE LATEST AND
BEST

Price always right.
L. S. PERRY
TIGNISH

Eyes tested free of charge

SOME OF THE
Bargains
-- AT --

E. W. Taylor's
SALE

One 18.00 French Clock, real
marble case 13 50

One 5 light silver candleabra
very handsome for 12.00.

One tall brass finished figured
lamp with decorated globe,
stands 31 inches high was 14 00
now 10 00

One solid gold curb pattern
gents chain was 18.00 now 14.00

One ladies' silver long chain
2 00 & 2 50 now 1 60 and 2 00

One 20.00 silver chronograph
watch 15.00

Gilt beads that were 40c a
string now 25c.

Any of the above sent on re-
ceipt of price.

Lots of other goods, a large
reduction to clear. We would
like our friends, both in town
and country, to share in the
Bargains we are offering.

Call in and see if there is
anything you want.

E. W. TAYLOR
CAMERON BLOCK, CH'TOWN

Trade Mark Registered.
The Oxien Tablets and Oxien
Pills are recognized to day at
the leading nerve builders on
the market.
No medicine has been placed
before the public which has
done so much good as the
OXIEN TABLETS and PILLS
Send 30 cents for Oxien Pills
and 40 cents for Oxien Tablets to
NEIL McKINNON,
Summerside
and be convinced that Oxien
Pills and Tablets are the Best
medicine ever sold on the
Island